

Espace départemental des sports - 8 bis rue Louis Thévenet – 69004 LYON

Membres Présents

François JOVER, Christian VIGNALS, Marc VIALLON, Nicolas HAREL, Sylvain FERRIERE

Membre Excusé

Roland WINCKEL, Thibault CHATELET-MASSET, Dominique PALABOST

Invités présents

Éric APPELGREN (Président du Comité), Cédric ROUSSET (Vice-Président du Comité)

Introduction

Ouverture de la réunion à 19h15. Celle-ci a pour principal objectif de faire un point de mi-saison sur les compétitions du Comité et de réviser les pyramides des championnats comme annoncé la saison dernière et rappelé dans règlements sportifs 2017-2018.

1) Modification de la pyramide du championnat week-end

Il est évoqué la possibilité d'augmenter le nombre de poules de PR mais nous ne maîtrisons pas encore les conséquences de la fusion entre l'Auvergne et le Rhône-Alpes. Nous sommes passés de 5 à 9 montées en Régionale mais nous craignons qu'il y ait une majorité de descendants de l'ex-Auvergne et donc peu moins de descendants rhodaniens. Il y aurait donc plus de montées en Régionale que de descentes en PR ce qui affaiblirait le niveau de la PR. Augmenter le nombre de poules accentuerait cet effet, nous écartons donc cette idée.

La départementale 2 est trop hétérogène et la structure actuelle (4 poules de PR, 8 poules de D1 et 10 poules de D2) est mise en cause. Il est décidé de revenir à une pyramide plus classique en réduisant le nombre de poules de D2 de 10 à 8 à partir de la saison 2018-2019.

Par conséquent, à l'issue de la phase 2 de la saison 2017-2018 :

- Les 7èmes et 8èmes de D2 descendront en D3 (il restera 2 places en D2 à attribuer)
- Une liste de repêchage et de nouvelles inscriptions sera ouverte afin d'attribuer les 2 places restantes en D2 et combler les éventuels désistements. Sur la base de la confiance, les clubs devront déclarer leurs joueurs pressentis comme titulaires de ces équipes. Les places restantes en D2 seront attribuées aux équipes qui auront le meilleur total de points licence des joueurs déclarés titulaires.
- Il est envisagé des barrages croisés entre non-descendants et non-montants des divisions à l'instar des barrages régionaux.

2) 14 ou 18 parties en championnat week-end ?

Comme annoncé dans le compte-rendu de la CSD du 20/04/2017, un sondage va être lancé prochainement à destination de tous les licenciés traditionnels du Comité (sauf les poussins) afin d'identifier la formule privilégiée par les compétiteurs du territoire : retour à 14 parties (3 simples et 1 double par joueur) ou maintien d'une formule à 18 parties (4 simples et 1 double par joueur).

3) Modification de la pyramide du championnat semaine

La commission sportive a acté la création d'une 2^{ème} poule de SuperDivision dès le début de la saison 2018-2019. Pour réaliser cela, à l'issue de la 2^{ème} phase de la saison 2017-2018 :

- Les équipes classées 1, 2, 3 et 4 en D1 monteront en SD
- Les équipes classées 5 de D1 joueront un barrage de maintien contre les classées 7 et 8 de SD
- Les équipes classées 7 et 8 en D1 joueront un barrage de maintien contre les classées 3 de D2
- Les équipes classées 1 et 2 en D2 monteront en D1
- Les équipes classées 8 en D2 joueront un barrage de maintien contre les classées 3 de D3
- Les équipes classées 1 et 2 en D3 monteront en D2

Le tirage des barrages sera effectué après la dernière journée de championnat. S'agissant de barrages croisés, les équipes issues de la division inférieure recevront celles de la division supérieure (ex : un 8^{ème} de D2 recevra un 3^{ème} de D3)

4) Possibilité d'ententes en championnat semaine

Nous avons été interpellés par quelques clubs sur la possibilité de créer des ententes en championnat semaine. Malheureusement cette demande n'est pas applicable techniquement. Pour SPID, la création d'entente n'est possible que pour les équipes 1 du championnat week-end. La coupe du Rhône-Lyon peut être une alternative pour les clubs qui n'ont pas les effectifs pour composer une équipe de championnat semaine

5) Retour sur les premières compétitions de la saison

- Coupes Rhône-Lyon : quelques précisions seront à apporter au règlement : jouer toutes les parties lors de la phase de poules ; ordre de réception en phase de poules.
- Rhône-Lyon MCJ : la nouvelle formule a globalement plu mais les doubles du dimanche matin n'ont pas attiré les jeunes.
- Championnat par équipes dames : une réflexion est à mener pour inclure d'autres départements.
- Interclubs : peu d'équipes engagées, la suppression de cette compétition est envisagée.

Fin de la réunion : 21h45

Sylvain remercie tout le monde pour sa présence.